



Septèmes-les-Vallons, 15 décembre 2023

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

AM/PB/LAG _____ – Dpt.2023/S/ 1777 /DAG
Réf. : CRE - Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 14 décembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », la Commune a désormais l'obligation d'afficher et mettre en ligne sur son site internet, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal.

L'assemblée délibérante a adopté à **l'UNANIMITÉ** les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du jeudi 12 octobre 2023.
- 1. **FINANCES COMMUNALES** – Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations suite au passage, à compter du 1er janvier 2024, à la nomenclature budgétaire et comptable M57.
- 2. **FINANCES COMMUNALES** – Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de la commune de Septèmes-les-Vallons.
- 3. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** – Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes au titre des transferts et restitutions de compétences.
- 4. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** – Approbation de l'instauration des attributions de compensation d'investissement et régularisation des compensations transitoires pour l'éclairage entre 2019 et 2022.
- 5. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** – Approbation de l'avenant n°2 à la convention de dette récupérable relative aux compétences transférées au 1er janvier 2023 entre la commune de Septèmes-les-Vallons et la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- 6. **FINANCES COMMUNALES** - Décision modificative n°1 – Exercice budgétaire 2023.
- 7. **VIE ASSOCIATIVE** – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2023 – 5ème répartition.
- 8. **VIE ASSOCIATIVE** - Attribution d'avance sur subventions à certaines associations et établissement public – Exercice budgétaire 2024.
- 9. **VIE LOCALE** - Modification et création de tarifs pour la mise à disposition des salles municipales.
- 10. **POLITIQUE DE LA VILLE** - Nouvelle Convention-Cadre des Centres sociaux des Bouches-du-Rhône pour la période 2024-2027.

11. **PETITE ENFANCE** – Reconstitution de la convention de gestion et de mise à disposition de locaux avec l'association « Action Accompagnement initiative » (AAI) dans le cadre de l'animation du « Café-Poussette Septémois ».
12. **RESSOURCES HUMAINES** – Création d'emplois permanents à temps complet et temps non complet.
13. **RESSOURCES HUMAINES** – Adhésion à la convention du Pôle santé du Centre de gestion des Bouches-du-Rhône.
14. **RESSOURCES HUMAINES** – Attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.
15. **RESSOURCES HUMAINES** – Autorisations spéciales d'absence.
16. **AMENAGEMENT DE L'ESPACE** - Démarche Eco Quartier : signature d'une convention d'application pour la mission d'appui en ingénierie du CEREMA en appui aux collectivités lauréates de l'appel à candidatures EcoQuartier 2030.
17. **PATRIMOINE COMMUNAL** - Cession de fonds de bail commercial sis 11 route d'Apt.
18. **PATRIMOINE FORESTIER** - Forêt communale soumise au régime forestier – Programmation de coupes de bois et affouage saison 2024.
19. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – Exercice 2022. [RAPPORT SANS VOTE](#)
20. **COOPERATION INTERCOMMUNALE** - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers Métropolitains – Exercice 2022. [RAPPORT SANS VOTE](#)
21. **DEVELOPPEMENT DURABLE** – Agenda 21 Septémois : Approbation du programme d'actions.
22. **ENVIRONNEMENT** – Avenant n°1 à la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme ACTEE 2 – SEQUOIA.

- Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00